



Formulaire d'adhésion 2023

Syndicat Solidarité Cordistes

Pour adhérer au Syndicat, il vous faut impérativement renseigner le formulaire suivant, et vous affranchir de la cotisation annuelle.

N'hésitez pas à vous présenter (age, résidence, type d'activité...) et signaler votre paiement, lors de votre envoi de ce formulaire sur solidaritecordistes@protonmail.com

Coordonnées de l'Adhérent	
<small>Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, les champs d'information que vous remplissez sur le site sont nécessaires à l'enregistrement et au traitement de vos demandes. Nous ne les transmettrons pas à des tiers. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les adhérents disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent. Ce droit s'exerce par email, en justifiant de son identité, à l'adresse email suivante : solidaritecordistes@protonmail.com</small>	
Prénom :	
NOM :	
Téléphone(s) :	
Adresse e-mail :	
Adresse postale :	
Code postal :	
Commune :	
Montant Cotisation 2023 <i>50€ minimum annuels, pas de maximum !</i>	

- **La cotisation peut-être payée par virement sur le compte suivant en précisant comme intitulé du virement « adhésion syndicale 2023 » :**

IBAN SOLIDARITE CORDISTES : FR77 2004 1010 0718 0541 5F03 820

BIC (Identifiant international de l'établissement) : PSSTFRPLYO

- **La cotisation peut sinon être envoyée par chèque à l'adresse suivante :**

Syndicat Solidarité Cordiste
15 rue de Gerland, allée A
69007 LYON

Toute adhésion est confirmée par un reçu fiscal envoyé par e-mail, permettant de faire valoir votre crédit d'impôt de 66% du montant de votre cotisation.